

101 projets pour Enghien

Situation au 01.04.2014 :

- + Projets réalisés (15)
 - + Projets déjà bien engagés (54)
 - + Projets qui font actuellement l'objet d'une étude (14)
 - + Projets abandonnés mais réorientés (3)
-

Pour renforcer l'attractivité du centre ville et dynamiser le pôle commercial

- + Concevoir un projet de ville pour une rénovation attractive de l'espace public et des bâtiments. Intégrer dans ce projet global les dimensions commerciales, urbanistiques, culturelles et de mobilité. Mobiliser les Enghiennois autour des commerçants et autres acteurs pour faire à nouveau d'Enghien un pôle commercial et culturel attractif.
- + Embellir les entrées de ville. Soigner notamment tous les ronds-points en y installant des œuvres d'art qui permettent d'identifier et de mettre en valeur les atouts d'Enghien.
- + Multiplier les événements en ville et dans le Parc (salons, bourses, ...) qui mettent de l'animation. Privilégier les activités qui font le lien entre le patrimoine et l'activité commerciale. Renforcer les synergies entre le Parc et les commerces locaux (l'HORECA, notamment).
- + Renforcer la signalétique et l'information (panneaux d'affichage multimédias communaux, bannières colorées, enseignes de qualité et durables, ...) relatives aux commerces et associations, aux sites remarquables et événements locaux
- + Créer un accès direct du Petit Parc vers la rue de Bruxelles (achat et transformation d'une maison).

Pour renforcer la sécurité et la convivialité dans les villages

- + Réaménager la place de Petit-Enghien pour marquer la traversée du village, assurer la sécurité des élèves et faire coexister les différentes fonctions de cette place (commerce, HORECA, parking, kermesse, ...). Prévoir des aménagements et renforcer la signalisation pour limiter la vitesse dans les rues du village où la sécurité est insuffisante.
- + Prévoir des aménagements et renforcer la signalisation pour limiter la vitesse et renforcer la sécurité dans la traversée du village de Marcq.
- + Réaménager la place de Labliau jusqu'à l'église pour marquer la traversée du village, réduire la vitesse et augmenter la convivialité.

Pour renforcer la convivialité des espaces publics

- + Reconfigurer la Grand-Place : réduire l'espace réservé aux voitures au profit de la convivialité, aménager notamment des terrasses pour l'HORECA.
- + Reconfigurer la Place du Vieux Marché : réduire l'espace réservé aux voitures au profit de la convivialité, aménager notamment des terrasses pour l'HORECA.
- + Renforcer le caractère convivial du Petit Parc en délimitant mieux les espaces de parking et piétons et en choisissant des revêtements de bonne qualité.

- + Multiplier les petits espaces de convivialité verdurisés, équipés d'un banc public, d'un espace d'affichage et où se concentre la décoration au moment des fêtes.
- + Limiter le trafic de transit en ville (rue Montgomery, rue de Bruxelles, ...) et réduire la largeur des voiries au profit d'aménagements qui renforcent l'attractivité commerciale. Mettre en œuvre les propositions du Plan communal de mobilité.

Pour augmenter l'offre de parking

- + Augmenter l'offre de stationnement au centre ville en aménageant des parkings d'une capacité supplémentaire de 200 véhicules (au Petit Parc, le long de la Dodane et à proximité du Centre administratif).
- + Signaler tous les espaces prévus pour le stationnement de moyenne ou longue durée pour orienter les visiteurs vers ces parkings.
- + Relancer le dialogue avec la SNCB sur toutes les pistes (alternatives) possibles pour la réalisation au plus vite des places de parking promises à proximité de la gare.
- + Renforcer l'éclairage dans les zones de parking (Petit Parc, Dodane, ...).

Pour développer le service des transports en commun

- + Supprimer le terminus des bus situé à la Dodane et faire pression sur les TEC pour prolonger ainsi les lignes vers Marcq et Nautisport.
- + Renforcer l'information et le confort dans les arrêts de bus (espaces couverts) et prévoir l'intermodalité avec le vélo pour certains d'entre eux.

Pour garantir une mobilité pour tous

- + Lors de tous travaux, adapter les bâtiments et lieux publics pour favoriser l'accessibilité (physique et sociale) de tous. Intégrer les préoccupations des personnes handicapées, mais aussi des aînés, des jeunes mamans et de toute autre personne à mobilité réduite.
- + Elargir les plages horaires du service de « Taxi social » et du « tous en bus » en renforçant leur complémentarité. Lors de l'acquisition de nouveaux véhicules, prévoir les équipements nécessaires à l'embarquement des personnes handicapées.
- + ~~Négocier avec les TEC un service de Rapido Bus vers Soignies – et notamment le CHR – pour assurer la mobilité des personnes vers les services médicaux, sociaux ou autres.~~ <Nouveau projet> Développer les services du CHR sur le site de l'Abri du Val-Lise (Place du Vieux Marché).

Pour renforcer la sécurité des piétons

- + Aménager des trottoirs suffisamment larges (respecter les normes de la Région wallonne) pour assurer la sécurité des piétons, avec bordures adaptées aux personnes à mobilité réduite. La priorité sera d'améliorer la qualité des trottoirs sur l'axe de liaison entre la Dodane et la gare, à commencer par la rue Montgomery, sans oublier le passage sous le pont de la rue du Viaduc.
- + Aménager des sentiers de liaison dans les villages de Marcq et Petit-Enghien, ainsi que vers le centre ville.
- + Lutter contre le parking sauvage sur les trottoirs et les passages pour piétons.
- + Limiter la circulation des camions conformément aux dispositions prévues dans le Plan communal de mobilité.

Pour compléter le réseau cyclable entre Petit-Enghien et Marcq

- + Créer une piste cyclable sécurisée entre Petit-Enghien et le Nautisport, qui contourne le golf à l'intérieur du Parc depuis l'entrée de la chaussée Brunehault.
- + Créer une piste cyclable vers le Nautisport en traversant le Parc depuis la rue du Béguinage (entrée dans le Parc à créer).
- + Aménager une piste cyclable en site propre en lieu et place de l'ancienne ligne de chemin de fer Enghien/Braine-le-Comte (ligne123) pour créer une liaison sécurisée sur la partie entre la gare SNCB et la chaussée de Bruxelles.

Pour un aménagement du territoire qui préserve les équilibres

- + Lors de la révision des Plans de secteur, limiter la création de nouvelles zones d'habitat en milieu rural.
- + Freiner l'urbanisation à l'exception de rénovations ou d'éventuelles constructions au centre ville conditionnées à l'aménagement de nouvelles places de parking.
- + Reconfigurer le quartier nord de la ville en prévoyant la reconversion du site Wielant - entrepôt communal (ex SWDE) - Fonderie Sturbois en un quartier d'activité mixte : logement, parking, équipements collectifs (crèche, ...) et activités indépendantes.

Pour des règles d'urbanisme qui respectent le cadre de vie

- + Revoir le règlement d'urbanisme de la commune afin de l'adapter aux évolutions de ces 20 dernières années.
- + Imposer un choix de revêtements drainants dans les permis d'urbanisme et d'urbanisation et pour les travaux d'aménagements publics, afin de limiter l'imperméabilisation des sols et de lutter contre les risques d'inondations.
- + Renforcer le contrôle de la mise en œuvre des permis d'urbanisme en assurant une présence régulière des agents communaux au moment de l'implantation et pendant tout le chantier.

Pour favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie

- + Réguler le flux lumineux des lampes et donc le niveau de l'éclairage public à certaines périodes de la nuit pour réduire la consommation d'électricité (installation d'un système de « dimming »).
- + Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux. Réaliser un audit énergétique là où ça n'a pas encore été fait et investir dans l'isolation thermique.
- + Installer une comptabilité énergétique dans les bâtiments communaux afin de collecter les informations relatives aux flux énergétiques et prendre les meilleures décisions pour réduire les consommations. Sensibiliser et former le personnel communal.
- + Inciter les particuliers à améliorer les performances énergétiques de leur bâtiment en diffusant les informations sur les aides. Aider les Enghiennois à obtenir ces aides (primes, écopack, ...) en renforçant les permanences « logement » organisées par la commune avec la présence d'un conseiller énergie et/ou d'un « écopasseur ».

Pour permettre à tous d'accéder à un **logement** de qualité

- + Créer une régie foncière communale dont l'une des missions est d'acheter, rénover et mettre sur le marché (vente et location) des logements à prix modéré et de réduire de cette manière la spéculation immobilière sur Enghien. Aider ainsi les jeunes à s'installer dans notre commune.
- + Prévoir des logements modulaires qui peuvent s'adapter aux évolutions des familles (départ des enfants, accueil des parents âgés, ...) via des habitats groupés, des habitats "kangourous", etc.
- + Renforcer la mixité sociale en variant l'implantation des logements sociaux et en favorisant l'accès à la propriété de logements à prix modéré.
- + Identifier et dénoncer les « marchands de sommeil » qui louent des logements insalubres et reloger leurs locataires.

Pour valoriser le **patrimoine** culturel et architectural de notre commune

- + Restaurer les combles des Ecuries. Profiter de l'indispensable rénovation de la toiture pour aménager 750 m² d'espace au profit des associations locales, des activités culturelles ou touristiques du Parc.
- + Encourager la rénovation des bâtiments du cœur historique de la ville, fixer des règles dans un plan d'ensemble pour retrouver une unité architecturale.
- + Utiliser la lumière pour mettre en valeur certains éléments du patrimoine. Elaborer un « plan lumière » pour repenser globalement l'éclairage de certains bâtiments et sites remarquables de la ville et des villages, tout en adaptant le matériel aux nécessaires réductions des consommations d'électricité.
- + Valoriser le travail des guides touristiques et les impliquer dans les réflexions concernant la valorisation du patrimoine.
- + Aménager un nouvel espace pour mettre en valeur les tapisseries d'Enghien, éléments marquants de l'histoire et du patrimoine local.
- + Multiplier les événements qui mettent en valeur le patrimoine. Mobiliser les Enghiennois et les impliquer dans la conception et la réalisation d'événements récents tels que les « Balades contées », la soirée « Contes et mémoire », le « Parcours d'artistes » ou plus anciens tels que « Si Enghien m'était conté ».

Pour dynamiser la gestion du **Parc** et réduire la charge sur le budget communal

- + Renforcer les collaborations entre les partenaires locaux (Officie du tourisme, Centre culturel, Guides touristiques, Centre d'initiation à l'environnement) pour l'élaboration d'un programme d'activités tout au long de l'année.
- + Se donner plus de souplesse dans la dynamisation du Parc en créant une Régie communale autonome qui favorisera les partenariats entre autres avec des intervenants locaux et privés.

Pour développer le **tourisme autour du Parc et du patrimoine local**

- + Identifier les publics cibles : familles, groupes, tourisme d'affaire. Promouvoir les attraits touristiques du Parc par une communication ciblée et professionnelle à destination de chacun de ces publics.
- + Pour le public familial, créer un espace récréatif pour les enfants. Développer des activités sportives en partenariat avec Nautisport (parcours aventure, ...).
- + Pour les groupes de visiteurs, concevoir une visite touristique qui mette en valeur le pavillon des 7 Etoiles, la galerie, le centre d'interprétation, la chapelle castrale, le sous-terrain, ... Elaborer ce produit en étroite collaboration avec les guides touristiques. Mettre également en valeur les parcours touristiques en ville.
- + Développer de nouveaux outils multimédias mobiles (Smartphone, ...) pour la découverte du Parc et du patrimoine local.
- + Pour le tourisme d'affaire, développer un partenariat avec le privé s'appuyant principalement sur les attraits et capacités d'accueil du Château, mais aussi des Ecuries et de la Cour des Acacias

Pour développer l'activité économique** et soutenir les PME**

- + ~~Repenser de manière moins restrictive les prescriptions de la zone d'activité économique Qualitis~~ pour pouvoir y accueillir une plus grande diversité d'entreprises, dans le respect de la concertation avec les riverains, <Nouveau projet> développer un partenariat avec un pôle universitaire.
- + Favoriser les rencontres entre les acteurs socio-économiques pour diffuser les idées et les stratégies novatrices vers les PME et soutenir les porteurs de nouveaux projets.
- + Adopter des mesures incitatives et prévoir le soutien matériel à la restauration des magasins inoccupés et à leur remise en activité.
- + Etendre les zones de livraison à proximité des commerces.

Pour maintenir l'activité agricole** dans nos campagnes**

- + Soutenir les agriculteurs pour maintenir une activité paysanne dans nos villages en valorisant la production agricole et alimentaire locale.
- + Organiser la rencontre entre habitants, agriculteurs et transformateurs de produits agricoles d'une même zone pour mieux se connaître et créer des synergies.

Pour apprendre à connaître et protéger l'environnement****

- + Développer le programme des activités de sensibilisation à l'environnement du Centre d'initiation à l'environnement. Lui garantir les moyens de réaliser ses missions.
- + Associer les Enghiennois à la protection de l'environnement en les sensibilisant aux mesures concrètes de protection dans leur milieu de vie (jardins, ...).
- + Développer l'expertise locale et diffuser les connaissances en matière d'apiculture. Installer notamment un rucher didactique dans le Parc et favoriser l'implantation d'abris et « hôtels » à insectes dans les domaines publics et privés. Au-delà du plan Maya, adopter toutes les mesures de protection nécessaires pour préserver de l'extinction les abeilles et autres insectes pollinisateurs, auxiliaires des cultures.
- + Créer un maillage de sentiers pour les déplacements quotidiens et des itinéraires de promenades. Les entretenir.
- + Impliquer et soutenir les associations locales pour gérer l'environnement.

Pour maintenir et consolider la **biodiversité** des milieux naturels

- + Multiplier les zones refuges et protégées (zones humides, espaces boisés et ouverts) et les couloirs de liaisons qui permettent à la faune et la flore d'avoir des échanges génétiques.
- + Poursuivre le maillage écologique le long des cours d'eau en tenant compte d'une gestion de l'eau qui favorise l'épuration naturelle et limite les risques d'inondation dans les zones d'habitations.

Pour privilégier l'**éco-consommation**

- + Intégrer les critères sociaux et environnementaux dans les cahiers des charges des marchés publics passés par les communes.
- + Réaliser et rénover des bâtiments exemplaires en matière de consommation d'énergie et d'utilisation de matériaux durables, afin notamment de réduire la facture d'énergie dans les bâtiments communaux.
- + Utiliser des produits et matériaux sains (nettoyage, entretien des espaces verts, peintures, papier recyclé ...) dans tous les services et bâtiments communaux, particulièrement dans les crèches et les écoles.
- + Généraliser l'achat de véhicules « propres » et tenir compte de l'éco-score.

Pour améliorer la gestion des **déchets**

- + Renforcer les collaborations avec les associations qui donnent une seconde vie aux objets et favorisent le réemploi (diverses bourses, asbl Rond-point, asbl Régie de quartier ou asbl Le Carré).
- + Améliorer encore le tri des déchets en proposant des poubelles sélectives en divers endroits de la ville.
- + Profiter des opportunités offertes par l'intercommunale IPALLE pour lancer un système de poubelles à puces (poubelles équipées d'une puce électronique qui enregistre le poids des déchets) et/ou le ramassage des déchets organiques.

Pour renforcer la **propreté publique**

- + Sanctionner davantage les comportements inciviques en matière de propreté (dépôts d'ordure, déjections canines, ...).
- + Prévoir le passage des cantonniers le week-end, principalement lorsque des activités sont organisées en ville ou dans les villages. Responsabiliser les organisateurs de ces manifestations à la propreté et au tri des déchets.
- + Inciter à une meilleure gestion des déchets lors de l'organisation d'événements. Encourager par exemple l'utilisation des gobelets cautionnés lors des manifestations en plein air.

Pour gérer au mieux les chantiers de **travaux publics**

- + Augmenter le budget consacré à l'entretien du réseau des routes communales pour assurer une maintenance qui respecte la durée de vie des revêtements.
- + Etre à l'écoute des riverains et prendre les décisions en matière de mobilité et d'aménagements publics en concertation avec les personnes concernées.
- + Informer les riverains avant le début des chantiers. Imposer cette contrainte aux services régionaux et aux sociétés d'impétrants (eau, gaz, téléphone).

Pour fournir de l'aide aux personnes en difficulté

- + Renforcer la complémentarité entre les services d'aide sociale du CPAS et de la Ville.
- + Aller à la rencontre des personnes qui ne s'adressent pas aux services sociaux, par crainte ou par méconnaissance. Informer ces personnes en détresse ou en situation de grande pauvreté des possibilités d'aide et d'accompagnement.
- + Assurer un service de garde sociale, conformément au prescrit légal, et en diffuser largement le numéro d'appel.
- + Organiser des cours d'alphabétisation en partenariat avec une ASBL pour permettre aux adultes qui le souhaitent d'acquérir les bases en lecture, en écriture et en mathématiques.
- + Soutenir le projet de création d'une épicerie sociale et/ou d'une banque alimentaire.
- + Augmenter le nombre de logements de transit destinés à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou privés de logement pour des motifs de force majeure.

Pour renforcer le lien social

- + Soutenir les Comités de quartier et la mise en place par leur intermédiaire d'activités qui renforcent les liens sociaux et intergénérationnels. Promouvoir les systèmes d'échanges locaux (SEL), échanges de services, de matériels de jardinage, etc.
- + Valoriser le volontariat : orienter les candidats bénévoles vers les groupes en demande d'aide, soutenir toutes les initiatives bénévoles existantes.
- + Rouvrir la cafétéria à la Maison de repos et créer une petite épicerie pour les pensionnaires.

Pour soutenir les familles en accueillant la petite enfance

- + Augmenter le nombre de places d'accueil (crèches publiques et privées, accueillantes à domicile).
- + Créer un service de garde d'enfants malades, en partenariat avec une autre commune, un service privé ou des bénévoles.

Pour répondre aux préoccupations des jeunes et soutenir leurs projets

- + Multiplier les lieux de rencontre et créer une maison de jeunes.
- + Engager des éducateurs de rue qui vont à la rencontre des jeunes et les aident au niveau des études, de la famille, de la recherche d'un emploi, ...
- + Créer un service d'aide en milieu ouvert (AMO) - ou une antenne locale - pour l'aide préventive des jeunes dans leur milieu de vie.

Pour proposer des services de qualité aux aînés

- + Etre à l'écoute des attentes des aînés. Leur proposer notamment des activités sportives et culturelles répondant à celles-ci.
- + Avant d'accueillir les aînés en maison de repos, développer des services pour leur permettre de rester le plus longtemps possible à domicile.
- + Construire ou aménager des appartements de type « résidence services » à destination des aînés.
- + Réserver une chambre à la Maison de repos pour l'accueil des personnes en fin de vie pour lesquelles les familles ont besoin d'aide et d'accompagnement.

Pour sortir de leur solitude les personnes isolées

- + Améliorer l'offre des repas à domicile.
- + Créer un restaurant social.
- + Soutenir et encourager le bénévolat en aiguillant les candidats vers les diverses activités qui renforcent le lien social. Développer le bénévolat au service des personnes isolées, souvent âgées, qui n'ont quasiment plus de contacts sociaux.

Pour développer des actions de prévention santé

- + Renforcer la prévention en matière de santé (dépistage, information, ...). Encourager le sport pour tous et apporter une attention à l'alimentation des cantines scolaires et repas à domicile.
- + Renforcer les collaborations entre tous les professionnels de la santé.
- + En lien avec des structures existant au niveau provincial ou régional, proposer un service de santé mentale au niveau local, accessible à une large population.
- + Soulager les familles qui s'occupent des personnes dépendantes (Alzheimer, ...) en les accueillant dans un centre de jour.
- + Créer un échevinat de la santé pour porter les différents projets en la matière.

Pour renforcer l'information sur la santé et la fin de vie

- + Faciliter l'accès de chacun à l'information sur les services existants en matière de santé. Développer l'information sur le site Internet de la ville. Développer les relais d'information dans les quartiers (valves et/ou personnes ressources).
- + Développer une information spécifique à l'attention des professionnels : élaborer, diffuser et actualiser régulièrement un bottin social ; élargir le cercle des personnes invitées aux réunions de coordination sociale et diffuser les informations échangées.
- + Mettre à la disposition du citoyen des brochures explicatives et détaillées qui fournissent notamment les coordonnées des organismes reconnus qui répondent aux questions de toute personne confrontée à la problématique de la fin de vie. Ces brochures pourront être obtenues auprès de l'administration communale, des médecins ou des pharmacies.

Pour permettre à chacun de pratiquer un sport

- + Poursuivre la saine gestion des infrastructures sportives en prévoyant les investissements nécessaires pour maintenir les outils en bon état.
- + Mobiliser les subventions régionales pour aménager le parking du Nautisport et développer de nouvelles activités (athlétisme, ...).
- + Fournir des « chèques sport » une aide financière aux ménages en difficulté financière pour prendre en charge une partie des frais d'affiliation ou de l'équipement nécessaire à la pratique d'un sport.

Pour soutenir et développer les activités culturelles

- + Développer un pôle culturel autour du Centre culturel, avec une salle de spectacle (150 à 200 places) et des salles de réunion pour les artistes et les associations.
- + Diversifier les activités culturelles pour répondre à la variété des publics et des goûts.
- + Fournir des locaux suffisants pour les cours de musique et des arts de la parole des 560 élèves de l'Académie d'Enghien.
- + Acquérir ou aménager des locaux pour l'implantation définitive de la bibliothèque en y intégrant la ludothèque. Maintenir et développer la bibliothèque de Petit-Enghien.

Pour favoriser les rencontres interculturelles et intergénérationnelles

- + Soutenir et proposer des initiatives (spectacles, débats, soirées culturelles thématiques, ...) qui favorisent les rencontres interculturelles, permettent de lutter contre les préjugés et favorisent la compréhension mutuelle. Impliquer les différentes communautés dans la vie locale.
- + Favoriser le dialogue pour lutter contre toutes formes de discriminations.

Pour un enseignement ouvert sur la commune

- + Favoriser l'ouverture des écoles sur la société. Organiser des rencontres entre les associations enghiennoises et les écoles. Proposer l'organisation d'activités culturelles, interculturelles et intergénérationnelles dans les écoles.
- + Pour réduire les inégalités à l'école, aider les enfants en difficulté par un soutien approprié et accessible à tous. Renforcer la capacité d'accueil de l'école des devoirs.
- + Encourager l'utilisation du vélo pour les élèves qui se rendent à l'école : poursuivre les formations à l'utilisation du vélo, délimiter un périmètre de sécurité autour des écoles, renforcer les parkings vélo dans ou aux abords des écoles et aménager des sorties pour cyclistes.

Pour aider chaque Enghiennois à accéder à un emploi

- + Proposer des formations qui permettent de s'insérer sur le marché de l'emploi. Développer le service local d'aide à la recherche d'un emploi (service HOPE), renforcer le rôle de la Régie de quartier et la diversité des formations proposées.
- + Créer une ASBL qui fournit un travail rémunéré à des personnes peu qualifiées. Les ASBL IDESS proposent des services de proximité aux particuliers (travaux dans les maisons ou les jardins) de trop faible importance pour intéresser les professionnels du secteur privé.
- + Renforcer le partenariat avec le FOREM. Organiser une permanence du FOREM une ou deux fois par mois pour proposer des formations et un suivi individualisé aux demandeurs d'emploi dans leurs diverses démarches et recherches.
- + Organiser des rencontres régulières entre les entrepreneurs locaux, les demandeurs d'emploi et les organismes de formation socioprofessionnelle.
- + Mettre à disposition des valves gratuites au centre administratif sur lesquelles les employeurs de la région peuvent afficher leurs offres d'emploi. Utiliser le site de la Ville pour aiguiller les demandeurs vers les offres d'emploi.

Pour renforcer la **sécurité** des personnes et des biens

- + Améliorer la qualité de l'éclairage public de certains quartiers pour renforcer le sentiment de sécurité. Concevoir les plantations de manière à éviter les zones d'ombre, notamment dans le Petit Parc.
- + Installer des panneaux qui signalent le dépassement de la vitesse autorisée pour renforcer la sécurité et réduire les risques d'accidents.
- + S'appuyer sur les gardiens de la paix et les éducateurs de rue pour renforcer la prévention dans les quartiers où le sentiment de sécurité est le plus faible (au Petit Parc, autour de la gare, à la place de Petit-Enghien, ...).
- + Renforcer les interventions de la police et les sanctions dans la lutte contre les incivilités (tapage nocturne, parking sauvage, déchets, ...).

Pour une **gouvernance** publique performante et équitable

- + Impliquer les citoyens dans les décisions qui les concernent en les informant sur les possibilités d'action et les contraintes (notamment via les comités de quartier). Créer les conditions pour la gestion d'un budget participatif par des groupes de riverains.
- + Renforcer la convivialité et les services offerts par le site Internet de la Ville.
- + Renforcer les collaborations entre la Ville et le CPAS. Fusionner certains services qui ont des fonctions identiques afin d'optimiser la gestion des ressources humaines dans ces administrations locales.
- + Réserver un espace pour l'expression des partis d'opposition et pour les citoyens dans le bulletin communal.